

## Recrutement et prévention des risques discriminatoires

### OBJECTIFS

- ▶ S'approprier le cadre réglementaire de la loi du 18/11/2016 et répondre à l'obligation de formation à la non-discrimination à l'embauche de janvier 2017 (pour les entreprises de plus de 300 salariés).
- ▶ Se former aux bonnes pratiques en matière de recrutement non discriminant.

#### **Méthodes pédagogiques :**

Autoévaluation en amont de la formation  
Recueil des attentes

Études de cas, apports théoriques, méthodologiques, mises en situation, travail en sous-groupes  
Remise d'un support écrit. Fin de stage : évaluation des acquis

#### **Personnes concernées / Prérequis :**

DRH, Directeurs, cadres et chefs de service d'ESMS et tout personnel des métiers RH

**Animation** : Conseil en management et développement Ress. Humaines, titulaire DUEPS

**Nombre de participants** : 15 personnes maxi

**Durée** : 2 jours, soit 14 heures

### INTRA

Cette formation peut être organisée dans votre établissement avec un tarif groupe.

#### Lieu

 LA ROCHELLE (17) Du 05/05/2025 au 06/05/2025

#### Sessions programmées

#### Droits d'inscription

910 €



## PROGRAMME *Catalogue 2025*

- ▶ Cadre réglementaire du recrutement
  - les critères discriminants au travail
  - la discrimination directe et indirecte
  - la loi du 18/11/2016
  - les sanctions encourues
  
- ▶ L'engagement collectif pour la diversité en entreprise
  - évolution des regards et des comportements face à la discrimination
  - développement d'une culture commune non discriminante
  - les bonnes pratiques, la prévention : inclusion et diversité
  
- ▶ Méthodologie de recrutement non discriminante
  - l'annonce, le CV
  - les outils de sélection
  - l'entretien
  - la réponse motivée

